



GRESSY FLASH

Numéro 250

5 Février 2019

Chers amis,

Dès le 3 décembre, l'AMIF a invité les Maires à mettre en place des cahiers de doléances dans leurs mairies et sur les réseaux sociaux des villes. L'initiative de cette association des Maires d'Ile de France a été ensuite relayée par l'Association des Maires de France. Les Maires ont ainsi pris leurs responsabilités et ont engagé le dialogue avec leurs administrés au travers des cahiers de doléances notamment.

Ainsi, à Gressy, un cahier de doléances a été mis à la disposition du public dans la salle d'honneur depuis le début de l'année et chaque administré qui a bien voulu donner son adresse mail a reçu un exemplaire à compléter et à rapporter en mairie. A ce jour, 8 administrés ont répondu.

En ce qui concerne le Grand Débat un site est maintenant ouvert sur www.granddebat.fr et offre ainsi un certain nombre de ressources et de fiches présentant des éléments de contexte et proposant des questions à porter au débat. Chacun est libre d'y répondre et de participer comme l'a souhaité le Président de la République, son gouvernement et les citoyens.

Comme pour tous débats politiques, la municipalité peut mettre à disposition gratuite une salle à qui souhaiterait organiser une rencontre citoyenne à la date et à l'heure choisis par l'organisateur-trice. On peut espérer que les idées qui seront lancées sur la fiscalité, la démocratie et l'organisation de l'Etat permettront de répondre sans violence ni dégâts aux préoccupations qui s'expriment depuis quelques mois.

Gressy vient de connaître deux épisodes neigeux. Déneigement et/ou salage, les interventions se font en priorité sur les routes principales puis sur les accès piétons aux bâtiments communaux, école, mairie, microcrèche. Rappelons que par temps de neige, les riverains sont tenus de nettoyer leur trottoir et engagent leur responsabilité si ce nettoyage n'est pas effectué sur toute sa longueur.



J'ai eu une fois de plus un immense plaisir à accueillir nos seniors au Manoir de Gressy en compagnie de mon épouse, de mon adjointe Christiane Tolosa-Joas et pour la première fois de Madame Reinert la nouvelle direc-

trice de l'établissement.

Nous avons pu échanger vœux et souhaits pour cette nouvelle année dans une ambiance fort amicale.

Je conclus ce premier numéro de 2019 en souhaitant très officiellement cette fois, la bienvenue au docteur Karim Djeriou qui était très attendu et qui a accueilli ses premiers patients le 31 janvier. Aux côtés de notre équipe de « Gressy Santé » il vient compléter l'offre de soins de Gressy et nous leur souhaitons à toutes et tous une formidable réussite.

Bien à vous,

J.C.Geniès, Maire.



La microcrèche et ses bambins ont reçu, eux aussi, la visite du Père Noël invité par Madame Patricia Cavarec, la directrice de l'établissement.

Avec des yeux émerveillés par le scintillement des décorations ces tous petits ont vécu un mo-

ment inoubliable et ont reçu cadeaux et friandises



Grâce à l'opiniâtreté de nos employés sous la maîtrise de Geoffroy, nous avons été récompensés par la 3ème fleur tant désirée et tant attendue. Merci à Madame Hamida Rezeg, conseillère régionale, qui a bien voulu nous apporter son soutien. Notre commune fait partie des 4 931 communes labellisées « Villes et Villages Fleuris » qui travaillent au quotidien à la valorisation et à l'attractivité de nos territoires. Les choix d'aménagement et de gestion que nous mettons en œuvre contribuent à la qualité de vie des habitants et des visiteurs de notre commune.



Madame Karine REINERT, Manager General du Manoir de Gressy, nous a priés de vous informer qu'à compter du dimanche 3 février, le restaurant ouvrirait ses portes à partir de 11 heures sous forme de brunch. Cette opportunité bien sympathique sera renouvelée tous les premiers dimanches de chaque mois.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez appeler au 01.60.26.68.00

N'oubliez pas non plus chers amis gressiaques le diner des amoureux de la Saint-Valentin le 14 février.

information@manoirdegressy.com

LIAISON MEAUX-ROISSY

Une réunion s'est tenue lundi 21 janvier à Messy en présence des services du Conseil départemental pour présenter le dernier planning envisagé pour la liaison « Meaux-Roissy », véritable « Arlésienne » des routes départementales et particulièrement sur notre secteur.

Ainsi il nous a été annoncé « qu'enfin la liaison Meaux-Roissy serait réalisée en2028 ».

Il convient d'expliquer à un grand nombre d'habitants qui n'étaient pas à Gressy à l'époque que cette liaison Meaux-Roissy dénommée à l'origine « Déviation de Claye-Souilly », venait s'ajouter dans notre région comme grands travaux au passage de l'interconnexion des TGV en Ile de France qui était en cours.

Ainsi un soir de début 1991, se sont retrouvés en mairie de Gressy où j'accomplissais mon premier mandat, Michel Cheverry, Maire de Messy, Noël Fraboulet Conseiller Général du canton de Mitry-Mory et Hubert Dréau, Directeur des Infrastructures Routières du Conseil Général. Après avoir longuement échangé sur les avantages et inconvénients des différents tracés envisagés, c'est sur le plan d'une carte routière qu'au feutre, fut dessiné le S de cette « déviation » passant à égale distance de Messy et de Gressy.

En 27 ans et par rapport aux engagements initiaux, mise à part la sortie sud de la Zone Industrielle de Mitry-Mory et le doublement de la chaussée de la RD212 entre la N2 et Compans, rien n'a été fait pour soulager les continuel embouteillages qui ne font que s'aggraver au fil du temps.

Les travaux du 4ème terminal de Roissy, du CDG Express, de la ligne 17 du Grand Paris avec son terminus au Mesnil-Amelot, du projet d'Europa City, de l'agrandissement de la zone commerciale de Claye-Souilly, feront croître le trafic déjà très largement saturé.

Les emplois, certes utiles économiquement et socialement, et les habitants supplémentaires viendront également peser sur nos mobilités.

Ajoutons à cela la politique menée depuis de trop longues années par la Ville de Paris contre la voiture repoussant les problèmes de circulation vers ses zones rurales.

On constate une fois encore que pour des raisons obscures, à quelques kilomètres du futur premier aéroport européen, les travaux d'infrastructures pourtant nécessaires ont été oubliés. Le Conseil Régional de 1998 à 2015 avec sa politique de raréfaction des financements routiers et autoroutiers porte une très lourde responsabilité ainsi que les conseils départementaux de la même époque.

CONSEIL MUNICIPAL du 27 DECEMBRE

- Désignation de Madame Véronique Troussard et de Monsieur Jean-Pierre Dormeau au nouveau syndicat de rivières issu de la fusion des Syndicats de la Basse et de la Haute Beuvronne.
- Avis favorable à la sortie des communes de Messy et de Villeroy du périmètre du syndicat intercommunal France & Muttien
- Avis favorable à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Compans
- Avis favorable pour la signature d'une convention entre la commune et la CA Roissy Pays de France pour le fonctionnement des systèmes d'information
- Anticipation des dépenses d'investissement de l'année 2019



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Il est accessible sans condition de diplôme et peut s'effectuer en France ou à l'étranger. Il ouvre droit à une indemnité mensuelle versée par l'État de 472,97 €, à laquelle s'ajoute une prestation versée par l'organisme d'accueil de 107,58€.

Le Service Civique, d'une durée de 6 à 12 mois, et 24 heures hebdomadaires minimum, peut s'effectuer au sein d'associations ou d'organismes publics (services de l'État, collectivités territoriales, hôpitaux...).

Exemples de mission au sein de collectivités territoriales :

- *Actions sociales et santé* : rendre visite aux personnes âgées ou en perte d'autonomie, les accompagner lors de sorties culturelles, porter des livres à domicile... ; soutien aux parents défavorisés et/ou primo-arrivants sur le territoire, aider les parents ne maîtrisant pas ou peu le français...
- *Actions autour de l'éducation* : prévenir l'échec scolaire par la mise en place d'ateliers d'aide aux devoirs, favoriser des activités périscolaires de qualité en faisant le lien entre les écoles et l'offre culturelle et sportive du territoire, favoriser l'accès au numérique pour tous...
- *Actions culturelles* : faciliter l'accès à la culture des publics éloignés par l'animation d'actions dans des maisons de quartiers, promotion des initiatives culturelles portées par les associations du territoire, participer à la valorisation du patrimoine local...
- *Actions autour de l'environnement* : lutter contre le gaspillage alimentaire, favoriser le recyclage des déchets par des ateliers de sensibilisation...

Si vous êtes intéressé(e), prenez contact avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 77:

ddcs-service-civique@seine-et-marne.gouv.fr

ou allez sur le site suivant pour vous informer plus précisément sur les modalités de ce service :

www.service-civique.gouv.fr

ESCAPE GAME SPECIAL ADO 13-17 ANS SUR GRESSY

Qu'est ce que l'Escape Game ?

Escape Game, Escape Room, Real-Life Room Escape Game dans sa dénomination complète anglo-saxonne ou encore jeu d'évasion grandeur nature pour les fervents défenseurs de la langue française. Quel que soit le nom qu'on lui donne, ce nouveau concept de loisirs est directement inspiré des jeux vidéo. Accros aux aventures de Sherlock Holmes, aux énigmes en tout genre, vous rêvez en douce de résoudre des énigmes en étant coincé dans un manoir hanté ? Les Escape Game permettent de vivre cette vie d'aventurier pendant une heure, en famille ou entre amis. Attention, ingéniosité, observation et esprit d'équipe seront vos seules armes pour triompher !

Pour la première fois à Gressy !!!!

L'Hôpital Clandestin pour sauver votre peau, vous avez 60 minutes, à partir de 19 heures le 27 février 2019.

Inscription avant le 11 février par équipe

Appeler Rose-Marie au 01.60.26.11.15

Ou par mail à : clsh.commune.gressy@orange.fr



Depuis un peu plus d'un an, nous avons envie de retrouver l'ambiance des grands orchestres des années 50-60 et tout le folklore qui va avec : les blagues potaches, les cuivres qui bougent ensemble, les pupitres, les costumes et les crooners!... Avec le **PUISSANCE JAZZ BIG BAND** nous allons goûter le charme et la puissance d'une musique swing très dansante transmise avec énergie par une magnifique formation. Ambiance et beau son assuré ! Pour bien profiter de tous les aspects du répertoire de ce groupe, nous commencerons par des ballades pour enchaîner avec du beau swing, et s'il reste un peu de place dans la salle nous aménagerons un espace pour que les danseurs puissent s'exprimer !

A la salle des fêtes de GRESSY le Samedi 16 février

Mode cabaret et restauration légère (sur réservation uniquement), bar et pâtisseries

Tarif 15€. Tarif Adhérents, places en gradins et groupes (10 minimum) à 10€,

1/2 tarif moins de 12 ans.

Concert à 21h00, ouverture des portes à 20h00

Les réservations sont ouvertes au 06 20 28 45 21 jusqu'au 10 février puis au 06 07 65 87 34

LA CHALOUBE RECRUTE...

La Chaloupe est une Association qui fonctionne comme une petite entreprise, la mise en place des concerts et leur réalisation demandent un gros travail en amont et de nombreux bénévoles pour la veille, le jour et quelquefois le lendemain du concert. La récompense en est le plaisir du partage des tâches dans une ambiance amicale, mais aussi de la musique vivante, une relation privilégiée avec les musiciens, et la satisfaction du public.

Depuis la rentrée de septembre La Chaloupe tourne à effectif réduit de responsables. 3 personnes qui étaient en charge de fonctions importantes pour l'Association ne peuvent plus y consacrer le temps nécessaire en raison de problèmes de santé. La gestion repose actuellement sur 3 à 4 responsables, ce qui est difficilement tenable sur le moyen terme !

Nous recherchons des volontaires pouvant consacrer un peu de temps aux fonctions suivantes: Gestion restauration, Gestion salle, Gestion bar. Cela demande d'être présent à une majorité de concerts. Si par ailleurs des personnes sont intéressées par du travail de rédactionnel en communication, technique son et/ou éclairage, maintenance du matériel, nous sommes preneurs ! Si vous êtes intéressé(e)s ou que vous connaissez une personne qui peut l'être, merci de contacter Jean-Philippe au 06 07 65 87 34 (à partir du 10 février) il vous donnera tous les détails.

PERMANENCES DU DEPUTE

Monsieur Rodrigue KOKOUENDO, député de notre circonscription, se tiendra à la disposition des administrés en mairie de Mitry-Mory les vendredis 5 avril et 7 juin de 9 heures 30 à 12 heures 30.

Concertation préalable au projet de construction du Terminal 4 à Roissy - CDG

Le projet de construction du nouveau terminal (T4) de Roissy Charles de Gaulle a pour objectif d'accueillir 30 à 40 millions de passagers supplémentaires d'ici à 2035, soit 50 % de plus que la capacité prévue en 2020. L'exploitant précise qu'il n'y aura pas de pistes supplémentaires et que les 4 actuelles permettront d'accueillir largement le trafic induit par ce nouveau terminal. En moyenne CDG accueille aujourd'hui 1300 vols/jour (483 000 vols/an) et ce seront jusqu'à 500 avions en plus par jour soit 1800 vols/jour (660 000 vols/an) qui seront générés par cette augmentation de Traffic.

La concertation préalable sur le projet de nouveau terminal 4 Paris-CDG aura lieu du 12 février au 12 mai 2019 sous l'égide de la Commission nationale du débat public. Nous vous indiquerons en temps voulu les modalités de participation.